

## BULLETIN MUNICIPAL

## LE MOT DU MAIRE

## DANS CE NUMÉRO :

*Ils vivent et travaillent* P. 2*Infos pratiques* P. 4*Services publics* P. 6*Les déchets* P. 7*Etat-civil* P. 9*Les finances* P. 12*Les travaux* P. 15*Soutien à la vie locale* P. 17*Les échos de l'école* P. 19*Les associations inter-communales* P. 20

Brascales, Brascais,

Arrivé au terme du mandat que vous m'avez confié, je vous présente mes meilleurs voeux pour l'année 2020.

Que la santé et la réussite soient au rendez-vous dans vos foyers.

Je remercie l'ensemble du conseil municipal pour le travail accompli durant ces six années. Je veux aussi exprimer ma compassion et ma gratitude aux adjoints et conseillers touchés par la maladie ou le deuil. Ils ont chacun dans leurs fonctions, assumé leurs responsabilités avec sérieux et dévouement.

Au niveau des travaux, la réfection de la toiture du clocher de l'Eglise est terminée. Le paratonnerre a été remplacé avec une mise aux normes permettant de protéger de la foudre le village jusqu'à une distance de 100m.

Les travaux d'assainissement de La Croux vont débuter. L'appel d'offre a déterminé l'entreprise STEP CONCEPT qui a remporté le marché.

Les murets et renforts du mur du cimetière

sont en cours de réalisation et les travaux d'embellissement du site du plan d'eau débiteront ce printemps.

Le chantier des maisons construite par Sud Massif Central Habitat sur le site de la « Grange Panis » va débiter prochainement.

Encore une fois bonne années à tous et bonne lecture .

Jean-Charles ALIBERT  
Maire de Brasc



ILS VIVENT ET TRAVAILLENT CHEZ NOUS...  
À NOUS DE PRIVILÉGIER LEURS ACTIVITÉS

Services paramédicaux			
ALIBERT Muriel ROUSSEL Claudine	Cabinet de soins infirmiers	Brasc Coupiac	Tel : 05 65 99 73 27 Tel : 05 65 99 74 32
ADMR	Services à la personne	Place de la Mairie 12550 COUPIAC	Tel : 05 65 99 42 90

Autres activités			
ANDREY Marc Brasc Découpe	Découpes et transformation de viandes Vente au détail tous les mois	Brasc	Tel : 05 65 49 19 95 Port: 06 23 62 19 75 <a href="https://aveyronviandedirecte.com">https://aveyronviandedirecte.com</a>
BELIERES Bruno	Entreprise travaux agricoles	Le Pouget	Tel : 06 47 09 71 97
BRIDE Éric	Traiteur Repas- noces - banquets	Brasc	Tel : 06 37 01 01 49 <a href="mailto:ericbride@orange.fr">ericbride@orange.fr</a> <a href="https://ericbride-traiteur.com">https://ericbride-traiteur.com</a>
BRU Guy	Travaux publics Terrassements	Brasc Montclar	Tel : 05 65 99 75 11
COLAS Fabienne	Services à la personne Conciergerie -Gardiennage	La Capelle	Tel : 05 65 49 19 91 <a href="mailto:fabienne.colas@hotmail.fr">fabienne.colas@hotmail.fr</a>
EARL SIRGUE	Entreprise de battage	Fours	Tel : 06 78 65 24 67
GAEC BARTHE du MER-GABES	Vente viande bovine limousine Bio	Le Bousquet Haut	Tel : 05 65 99 78 27
GOURNAY Véronique	Vente ambulante artisanat local (foires, marchés)	La Croux	Tel : 05 65 49 61 77 <a href="mailto:gournay.veronique@orange.fr">gournay.veronique@orange.fr</a>
LAUREL Régis	Mécanique automobile, agricole et motoculture	La Fage	Tel : 05 65 99 75 33
SIRGUE Nelly Viandes de l'Aveyron	Vente viande de veaux, agneaux, cochon, canards gras, lapins, volailles	Méjanel	Tel : 06 80 31 35 02 <a href="mailto:nsirgue@yahoo.fr">nsirgue@yahoo.fr</a>
SUAU Daniel SARL DSN	Négoce – commerce d'animaux	La Calmette	Tel : 06 83 31 36 50

Commerces ambulants			
BOULANGERIE BELLOUBET Mardi fin d'après-midi	Boulangerie – pâtisserie - épicerie	Villeneuve d'Aveyron	Tel : 05 65 81 58 74
SAYSSET Elian Mercredi et samedi matin	Boulangerie-pâtisserie	Coupiac	Tel : 05 65 99 70 77
VIDAL Jeudi après-midi	Boucherie– charcuterie	Lacaune	Tel: 06 85 77 02 43

Locations saisonnières		
Propriétaires	Descriptif	Photos
Mr et Mme ANDREU Le Caussadenc Tel : 05 65 99 72 05 Port : 06 83 04 59 19	<b>Gîte rural sur deux niveaux 3 – 4 personnes- Animaux refusés</b> Pièce à vivre avec balcon et canapé BZ. Salle d'eau et toilettes indépendantes à l'étage. Rez-de-chaussée: 1 chambre avec lit 140	 
Mr et Mme BARTHE Le Bourg Tel : 05 65 99 73 98	<b>Gîte rural 4 à 5 couchages, de plain-pied avec terrasse et barbecue</b>	
Mr et Mme BODT L'Albugue Tel : 05 65 99 73 22 <a href="mailto:info@albugue.com">info@albugue.com</a>	<b>4 gîtes ruraux de diverses capacités (4 à 10 personnes)</b> <b>Camping à la ferme</b> <b>Location de tentes de 4 à 5 personnes</b>	 

Coordonnées des structures intercommunales		
Communauté de Communes du Réquistanais	2, place Prosper Boissonnade 12170 Réquista	Tél : 05 65 74 57 00
Déchèterie du Réquistanais	Route de Rodez 12170 Réquista	Tél : 05 65 42 85 53
Centre de Loisir « Arc en Ciel »	5, rue du Traversou 12170 Réquista	Tél : 05 65 46 17 98
Multi Accueil – Relais Assistantes Maternelles	5, rue de Traversou 12170 Réquista	Tél : 05 65 46 11 78
Piscine du Réquistanais	36, avenue de Rodez 12170 Réquista	Tél : 05 65 46 19 05
Office de Tourisme du Réquistanais	2A, place Prosper Boissonnade 12170 Réquista	Tel : 05 65 46 11 79 Mail : <a href="mailto:info.requista@roquefort.com">info.requista@roquefort.com</a>
Médiathèque Intercommunale	6, place du Général De Gaulle 12170 Réquista	Tel : 05 65 46 14 76

Toutes les informations disponibles dans ce bulletin seront aussi consultables dans notre site internet :

[www.brasc.fr](http://www.brasc.fr)

# INFOS PRATIQUES

## Mairie

**Monsieur le Maire reçoit le public sur rendez-vous pris auprès du secrétariat**

### Ouverture du secrétariat :

Le secrétariat est ouvert au public les lundis, mercredis et vendredis de 9 h à 12 h.

Le secrétariat est assuré par Déborah LAUREL .

### CONTACT:

Téléphone: 05 65 99 77 85

Mail: mairie.brasc@wanadoo.fr

## Démarches

### Ramassage scolaire

Pour les familles qui souhaitent bénéficier du ramassage scolaire pour leurs enfants (surtout en cas de changement d'établissement scolaire), il est indispensable de prendre contact avec la mairie avant le 15 mars 2020



### Obtenir une carte d'identité

Depuis le **7 mars 2017**, les demandes de carte nationale d'identité sont uniquement recueillies dans les mairies équipées d'un dispositif spécifique; nous ne pouvons donc plus recevoir ces dossiers . Voici la liste des pièces à fournir:

<u>Pour un renouvellement</u>		<u>Pour une première demande de carte sécurisée</u>
En cas de non présentation de la carte d'identité (perte ou vol)	Vous êtes en possession de votre carte d'identité	
<b>25 € en timbre fiscal (achat possible sur internet)</b> - Une copie de l'acte de naissance datant de moins de trois mois à demander à la mairie du lieu de naissance - Un justificatif de domicile : facture EDF, téléphone... - 2 photos d'identité identiques récentes répondant aux normes réglementaires - Une déclaration de perte ou de vol	<b>Gratuite</b> - La carte d'identité sécurisée à remplacer - Un justificatif de domicile : facture EDF, téléphone... - 2 photos d'identité identiques récentes répondant aux normes réglementaires.   Si votre carte d'identité est périmée depuis plus de 2 ans, vous devez fournir une copie d'acte de naissance	<b>Gratuite</b> - Une copie d'acte de naissance datant de moins de trois mois à demander à la mairie du lieu de naissance  - Un justificatif de domicile : facture EDF, téléphone...  - 2 photos d'identité identiques récentes répondant aux normes réglementaires

**Obtenir un passeport**

Depuis le 30 avril 2009, nous ne sommes plus en mesure de recevoir ce type de demande, toutefois nous pouvons vous remettre l'imprimé nécessaire et vous donner les indications sur les pièces à fournir

**Tarifs passeport biométrique**

86 € pour un majeur

17 € pour un mineur de 0 à 14 ans

42 € pour un mineur de 15 à 17 ans

**La commune la plus proche habilitée à recevoir vos dossiers de demande de carte d'identité ou de passeport est la commune de Réquista**

**Tel : 05 65 74 02 39**

**Demander une carte grise**

Désormais toutes les demandes de carte grise doivent se faire sur le site internet: <https://immatriculation.ants.gouv.fr>

**Recensement des jeunes filles et des jeunes gens pour la journée du Citoyen**

Sont concernés tous les jeunes (filles et garçons) domiciliés sur la commune et qui auront 16 ans dans l'année 2020. Ils devront se présenter en Mairie dans le courant du trimestre où ils sont nés.

Une attestation de recensement leur sera délivrée (attention de bien conserver l'original) : ce document est nécessaire pour se présenter à l'examen du baccalauréat, du permis de conduire...

**Inscription sur les listes électorales de la commune**

Pour être électeur dans la commune, d'après le code électoral:

- Il faut être domicilié ou résidant depuis plus de 6 mois dans celle-ci
- Ou bien y être contribuable

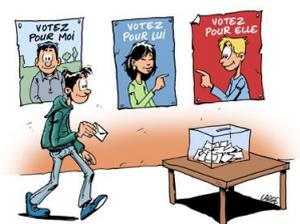
Désormais il est possible de s'inscrire tout au long de l'année.

Pour les jeunes qui ont 18 ans dans l'année, l'inscription se fait automatiquement suite à la journée d'appel à la défense cependant, si vous venez de vous installer sur la commune, rapprochez-vous du secrétariat de mairie.



**Pour pouvoir voter aux élections municipales, il faut être inscrit avant le 7 février 2020**

**Elections  
municipales  
Les 15 et 22 mars  
2020**



# Services publics

## Bibliothèque

### Horaires d'ouverture:

**Mercredi et samedi**

**de 15 h 30 à 16 h 30**



Dans les anciens locaux de l'école, les bénévoles de la bibliothèque vous accueillent deux fois par semaine: le mercredi et le samedi.

De nombreux dons ont permis de créer un fond propre à la bibliothèque qui complète le fond déposé par la Médiathèque Départementale. N'hésitez pas à venir consulter ou emprunter ces ouvrages.

L'« Etagère à lire » est aussi disponible dans le hall des logements communaux. Son principe est simple: faire circuler les livres en les « libérant » dans la nature pour que d'autres les retrouvent et les lisent avant de les « relâcher ». Chacun peut déposer dans cette étagère, un livre, une revue, un journal, une bande dessinée qu'une autre personne empruntera, remettra dans l'étagère ou remplacera. « L'étagère à Lire » est à la disposition des enfants comme des adultes; libres à vous de vous servir, de l'alimenter, et de contribuer ainsi à la circulation des ouvrages.

## Assainissement

### L' assainissement collectif (Brasc, Montcouyoul)

Un service d'assainissement collectif est en place pour le village de Brasc et le hameau de Montcouyoul.

Suite à la modification des tarifs de la redevance d'assainissement collectif votée par le conseil municipal en 2017, la redevance sera calculée chaque année en fonction de la quantité d'eau consommée au cours de l'année, par le foyer connecté au réseau d'assainissement collectif de la commune de Brasc, de manière suivante : une part fixe = 40 € + une part variable = 0.70 €/m<sup>3</sup> d'eau consommée

La consommation d'eau retenue est la consommation enregistrée par le service de l'eau pour l'année N-1. S'il n'y a pas de consommation d'eau facturée par le service de l'eau, un forfait est appliqué : 30m<sup>3</sup> / habitant /an pour les résidents permanents.

Le montant de la taxe perçue par la commune s'est élevé en 2018 à 2899.70€ et le montant de la taxe collectée au nom de l'agence de l'Eau Adour Garonne a été de 492.75€.

### L' assainissement non collectif

Depuis le 1er janvier 2019, le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) est assuré par la Communauté de Communes du Réquistanais.

### Les missions de ce service concernent :

- Contrôle périodique de l'assainissement autonome : contrôle tous les 5 ans pour les installations non conforme et tous les 10 ans pour les installations conformes
- Instruction des demandes de permis de construire, de réhabilitation, des déclarations préalables (vérification technique de la conception, de l'implantation du dispositif et de la bonne exécution des ouvrages lors de la réalisation du dispositif) et l'instruction des certificats d'urbanisme
- Contrôle assainissement lors des transactions immobilières: ce contrôle est obligatoire lors de la vente d'une habitation non raccordée au réseau public d'assainissement collectif

Les résidences concernées par l'assainissement non collectif seront contrôlées au cours de l'année 2020. Les services de la Communauté de communes prendront contact avec les propriétaires concernés. Le technicien de la communauté de communes du Réquistanais, M. Sébastien LACOMBE, contactera toutes les personnes concernées par ce contrôle. Cette prestation sera facturée 50 €.

Contact à la Communauté de Communes du Réquistanais:



Sébastien LACOMBE  
SPANC/Travaux de voirie

technique@requistanais.fr  
ligne directe 05 65 74 57 04  
portable 06 88 96 68 30  
accueil 05 65 74 57 00

# La gestion des déchets

## Les encombrants

La commune met à disposition exclusivement des habitants de la commune deux bennes afin que l'ensemble des administrés puissent se débarrasser aisément du fer et des encombrants en tout genre (matelas, sommier, mobilier...). Les appareils ménagers électriques doivent être déposés à la décharge près du collecteur d'huiles usagées (et non dans les bennes fer ou encombrant).

Le bois doit être déposé derrière les bennes.

Les gravats (pierre, graviers, démolition de cloisons, plaques de plâtre, branches et autres déchets issus des jardins...) sont à déposer aux anciennes poubelles ouvertes sur demande auprès de la mairie.

Les habitants de Brasc ont aussi accès à la déchetterie de la Communauté de Communes du Réquistanais, située Route de Rodez en sortie de Réquista (après le rond-point de la laiterie).

Elle est ouverte du lundi au vendredi de 14 h à 17 h 30 et le samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h (contact: 07 86 83 04 02)

**Les bidons de désherbant, de produits phytosanitaires, les déchets vétérinaires et les pneus ne doivent pas être déposés à la décharge**

*Ouverture de la  
déchetterie :*

*Lundi :  
14 h à 16 h*

## Collecte des ordures ménagère et du tri

La Communauté de Communes du Réquistanais assure la collecte des déchets des ordures ménagères : les déchets ménagers (poubelles vertes) le vendredi et le tri (poubelles jaunes) le mardi.

Les déchets destinés au tri (conteneurs jaune) doivent être déposés au préalable dans des sacs plastiques jaunes.

Quelques petits rappels:

- Les sacs jaunes ne doivent être utilisés **que pour le tri sélectif**.
- Ils doivent être déposés dans les containers à couvercles jaunes

Les sacs jaunes sont mis à disposition gratuitement par la Communauté de Communes et sont disponibles en mairie





## Collecte des plastiques usagés agricoles (PUA)

Les critères de tri pour 2020 sont les mêmes qu'en 2019

Lors de la campagne 2019, 290 T de plastique agricole usagés ont été collectées dans le Sud Aveyron et 15,25 tonnes ont été collectés sur notre site.

Les saches jaunes destinées au tri et à la collecte des plastiques agricoles usagés, sont disponibles en mairie.

Les PAU peuvent être déposés à la déchèterie de Brasc les lundis de 14 heures à 16 heures.

La collecte, organisée par la chambre d'agriculture, aura lieu le 3 juin 2020.

# Etat civil

## Etat civil 2019

### Mariage

MURAT Francis et GAUBERT Chantal 31 août 2019  
 PUJOLAS Franck et BOITEL Isabelle 17 août 2019

### Décès

ROUQUAIROL Denise 30 mars 2019  
 Brasc  
 TARRISSE Paul 12 juin 2019  
 St Afrique  
 DIETRICH Christian 5 juillet 2019  
 Toulouse  
 RECOING Blaise 16 octobre 2019  
 St Afrique

### Décès hors commune

MARTY Abel 22 janvier 2019  
 Albi  
 DOUMAYROU Alphonse 3 février 2019  
 Montgaillard  
 CLOUSCARD Marcelle 1er mars 2019  
 Albi  
 AUGÉ Maria 24 avril 2019  
 Villefranche de Rouergue  
 CANTALOUVE Jean-Marie 27 mai 2019  
 Saint Jean Delnous  
 SOUCHON Alice 16 août 2019  
 Albi  
 AMANS Elvia 26 août 2019  
 Albi  
 PRIEU Geneviève 26 août 2019  
 Antony

## Etat civil 1919

Table des Naissances			
N <sup>os</sup> D'ordre	N <sup>os</sup> Des actes	Noms et Prénoms	Date
1	40	<del>Sirgue Germaine</del> Marie Bousquet Augustin Albert	<del>4 mars</del> 8 octobre
2	19	Espinasse Emile Elie	24 mars
3	43	Larergne Alfred Damien	28 octobre
4	48	Mazel Henri Eloi	1 <sup>er</sup> X <sup>le</sup>
5	49	Pyrrounet Fernande	4 X <sup>le</sup>
6	10	Sirgue Germaine Marie	4 mars
7	27	Sirgue Yvonne Eloise	3 juillet
8	21	Souris Louise Marie	23 avril
9	33	Breille Emile Albert	16 août
10	42	Lido Lorenzo	13 octobre
11	46	Eruel Alphonse Louise	13 novembre
12	41	Boisquette Raoul Emile	18 octobre
13	40	Vivier Jean Jacques	5 octobre

## Table des Mariages

Table des Mariages			
N <sup>os</sup> D'ordre	N <sup>os</sup> Des actes	Noms et Prénoms Des Conjointes	Date du Mariage
1	47	Arzema Felix Alberte & Picard Louise Rosalie	24 novembre
2	28	Arrien Genevieve Dieudonne & Souris Rosalie, Leonie	31 novembre
3	32	Boniface Henri Pransois & Francois Marie Françoise	4 août
4	23	Marie Casimir Jean & Crayssac Leontine Victoire	30 avril
5	6	Puech Vincent Emile & Bossie Nathalie, Marie	12 février
6	14	Presplandj Germain Jean & Marie Albani Irma	10 mars
7	44	Picard Justin Francois & Henry Anastasia Marie	8 novembre
8	37	Sirgue Henri Joseph & Paris Augustine Lucie	27 septembre
9	29	Curies Alphonse Albert & Cransous Marie Germaine	21 juillet

nos D'ordre	nos des actes	Table des Décès	Date du Décès
1	16	Abibert Jean	22 mars
2	31	Anglae's Aimé Jean	9 décembre
3	11	Augé Rosalie Césari	5 mars
4	8	Augé Louis Léon	28 février
5	3	Bec Jean Joseph	26 janvier
6	19	Bec Milanie Dorothe	10 mars
7	4	Bonnet Jean Auguste	29 janvier
8	20	Bonnet Mélanie Philippine	11 avril
9	12	Bougel Marie	5 mars
10	36	Carmes Célestine Marie	17 septembre
11	38	Comtans Marie Emile	4 octobre
12	50	Cros Louis Pierre	28 décembre
13	22	Laffent Ernest	27 avril
14	34	Grimail Arthemion Joseph	2 novembre
15	39	Gours Antoine Gabriel	12 septembre
16	17	Moual Célestin Joseph	24 mars
17	9	Puech Marie Louise	4 mars
18	24	Raynac Marie Josephine	8 mai
19	30	Rigot Catherine	24 juillet
20	5	Ricard Marianne	6 février
21	1	Ricard Jean Frédéric	3 janvier
22	2	Robert Marie Rose	28 janvier
23	7	Succe Jean	17 janvier
24	18	Tarrise Antoine	10 décembre 1916
25	45	Queda François	5 novembre
26	13	Vignie Marie Louise	8 mars

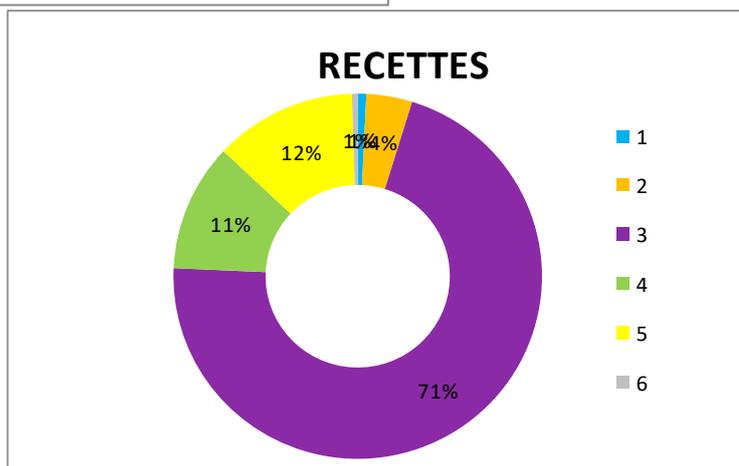
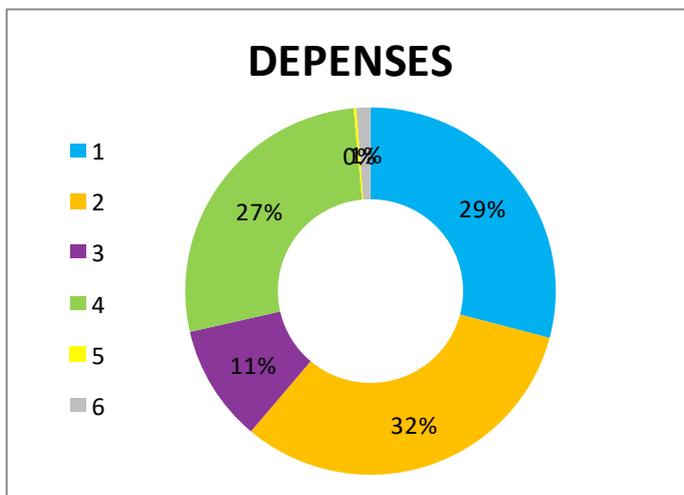
# Les finances

## Le budget 2019

### La section de fonctionnement

#### DEPENSES FONCTIONNEMENT REALISEES

75 166.22 €	1	<b>CHARGES A CARACTERE GENERAL</b> : Eau-Electricité-Carburants-Fournitures d'entretien et administratives- Petit équipement-Assurances-Entretiens des bâtiments et réseaux - Fêtes et cérémonies-Téléphones-Affranchissement-Taxe foncière
82 769.63 €	2	<b>CHARGES DU PERSONNEL</b> : Salaires + charges sociales + médecine du travail
26 526.84 €	3	<b>AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE</b> : Indemnités des élus + Pompiers + Contributions aux organismes : SIEDA-Parc des Grands Causses... + Subventions aux associations
70 000 €	4	<b>DOTATION AUX PROVISIONS</b>
601.26 €	5	<b>OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS</b>
3163.72 €	6	<b>CHARGES FINANCIERES</b> : Intérêts des emprunts
<b>258 227.67</b>		<b>TOTAL</b>



## RECETTES FONCTIONNEMENT REALISEES

2281 €	1	ATTENUATIONS DE CHARGES: remboursement rémunération personnel
12 225.40 €	2	PRODUITS DES SERVICES: recettes pont bascule, recettes de la cantine, redevances assainissement
215 184.99 €	3	IMPOTS ET TAXES
34 298.33 €	4	DOTATIONS DE L'ETAT
37 892.52 €	5	AUTRES PRODUITS: locations des immeubles
1 509.60 €	6	PRODUITS EXEPTIONNELS: vente du bâtiment atelier découpe et autres recettes exceptionnelles
<b>303 391, 84 €</b>		<b>TOTAL</b>

La section d'investissement

## DEPENSES INVESTISSEMENT REALISEES

38 366.09 €	1	REMBOURSEMENT EMPRUNT
4 696.06 €	2	ACHAT MATERIEL
31 650 €	3	TRAVAUX SUR BÂTIMENTS
11 340.53 €	4	TRAVAUX RESEAUX ET VOIRIE
<b>86 052, 68 € €</b>		<b>TOTAL</b>

## RECETTES INVESTISSEMENT REALISEES

270 €	1	CAUTIONS RECUES
12 909.42 €	2	FONDS DIVERS: FCTVA, taxe aménagement
601.26 €	3	AMORTISSEMENTS
62 223.33 €	4	DOTATIONS FONDS DIVERS RESERVES
1 552.98 €	5	SUBVENTION D'INVESTISSEMENT
<b>77 556.99 €</b>		<b>TOTAL</b>

## Les principales recettes

### POUR RAPPEL:

Depuis le 1er janvier 2018, votre taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) est incluse dans votre avis d'imposition de la taxe foncière.

### Les taxes locales et dotations

Le conseil municipal n'a pas voté d'augmentation de la fiscalité communale pour 2019.

Les taux des impôts directs votés pour 2019 sont donc les suivants:

- Taxe d'habitation: 9,01%
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties: 1,25%
- Taxe foncière sur les propriétés bâties: 6,05%

Les recettes fiscales sont complétées par diverses dotations, notamment:

- La DGF: 19 217 €
- L'attribution de compensation: 157 207 €
- Le fonds de compensation de la TVA: 12 088 €

De plus on peut noter que la Communauté de Communes prend en charges certaines dépenses au préalable supportées par la Commune:

- La participation au Service départemental d'incendie et de secours : 5 041 € (en 2017)
- La participation au transports scolaires: 5385 € (pour 2019)

### Tarifs des prestations communales

#### Loyers de logements au 1<sup>er</sup> janvier 2019

T1 non meublé : 197 €  
 T3 non meublé : 270 €  
 T4 non meublé : 280 €  
 T1 meublé : 220 €  
 T3 meublé : 290 €  
 T4 meublé : 375 €

Maison Marty : 599 €  
 Logement ancien presbytère : 249 €

*La location de ces logements a généré une recette de 28 410 € pour l'année 2019*

#### Locations diverses :

Atelier relais : L'atelier relais est loué à Mr BRU Guy depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2008 sous forme de crédit-bail, pour une durée de 20 ans. Le loyer annuel est de 9130, 92 € TTC.

Hangar CUMA : le loyer versé par la CUMA de Brasc pour le hangar est de 305 €

Un jardin est loué à Mr et Mme BRIDE Éric pour un montant de 40 € par an et un autre à Mr et Mme GAGGINI François pour un montant de 25 €.

Une partie du local ancien vestiaire est aussi louée à Mr BRIDE pour un montant de 240 € par an.

#### Pont bascule

Les recettes pour 2019 sont de 600 € et le montant du contrôle annuel a été de 1155,60 €.

### **Tarif de la pesée: 3 €**

*Achat des jeton:  
 René ESPITALIER et  
 de Éric BELIERES*

### Gestion du cimetière

Tarifs appliqués pour les différentes prestations :

- entretien annuel d'une tombe : 20 €
- ouverture d'un caveau : 80 €

Le prix du mètre carré pour une concession est de 10 €.

Le cimetière dispose aussi d'un columbarium ainsi que d'un dépositoire, voici les tarifs votés par le Conseil Municipal:

- Concession pour 15 ans: 400 €
- Concession pour 30 ans: 600 €
- Concession pour 50 ans : 800 €

L'utilisation du dépositoire est gratuite pour une durée maximale de 6 mois.

### Salle des fêtes

La salle des fêtes peut être louée par des particuliers résidents ou non sur la commune. Les réservations doivent se faire auprès du secrétariat de mairie.

Pour l'année 2019, le montant de ces locations s'est élevé à 1320 €

#### TARIFS:

Résident de Brasc: 120 €

Non résident brascais:  
240 €

Caution: 350 €

# Les travaux

## Les bâtiments communaux

²&

### Le clocher de l'Eglise

Les travaux de réfection de la toiture du clocher de l'Eglise et de mise en conformité du paratonnerre ont été réalisés en fin d'année 2019.

Un échafaudage a été monté par une entreprise spécialisée puis l'entreprise BLANC Alain a pu procéder à la réfection totale de la toiture. Le montant de ces travaux s'est élevé à 65 725 € HT. Puis l'entreprise CAMPA a réalisé la mise en conformité du paratonnerre pour un montant de 6898 € HT.

Pour ces travaux, la commune bénéficie d'une aide de la communauté de communes du Réquistanais d'un montant de 20000 € ainsi que d'une aide de l'Etat au titre de la DETR d'un montant de 21860 €.



## L'assainissement collectif

L'appel d'offre concernant les travaux de mise aux norme de la filière d'assainissement du hameau de La Croux et de réalisation d'une station d'épuration, a été lancé fin 2019. L'entreprise STEP CONCEPT de Villematier (31) a été choisie pour réaliser ces travaux dont le montant s'élève à 160 602 € HT.

Des subventions ont été demandées au Conseil Départemental et à l'Agence de l'Eau Adour Garonne pour la réalisation de ce projet.

Les travaux devraient se réaliser dans le 1er semestre 2020.

Simultanément, le SIEDA fera réaliser par la même entreprise, la dissimulation des réseaux secs (électricité, éclairage public et téléphone)

## La voirie

### Le programme voirie communale:

Le programme de voirie pour 2019, a été financé par la Communauté de Communes du Réquistanais qui a pris en charge les travaux pour un montant total de 67300 €. Une seule voirie a été concernée la voie communale « Le Bosc » ( de la route départementale n°33 au lieu-dit Le Bosc ), en effet suite à diverses intempéries cette voie a dû être refaite intégralement.

Le montant des travaux s'est élevé à 56 000 € TTC.

### Travaux d'accès aux habitations et dans les cours de ferme

Un programme d'aide à l'amélioration du cadre de vie des habitants de la commune est en place depuis 2014 : une participation sera allouée pour des travaux de voirie concernant l'accès et les cours de ferme.

Le taux de participation a été fixé à 40% d'un montant de travaux plafonné à 12500 € soit un maximum de participation communale de 5000 €.

**Chaque propriétaire ne pourra bénéficier de cette aide qu'une fois tous les 10 ans** et cette participation ne pourra pas être cumulée avec une autre aide. Une enveloppe budgétaire de 15000 euros par an sera allouée à ces participations.

**Attention !  
toute demande  
de participation  
doit avoir reçu  
un accord écrit  
avant le début  
des travaux**

## Le pont bascule

**Les badges de  
pesée doivent  
être demandé  
en mairie.**

Le monnayeur du pont bascule devenant vétuste et ayant de plus en plus souvent des dysfonctionnements, le conseil municipal a décidé de son remplacement.

Les travaux ont été réalisés par la société ACT pour un montant de 6250 € HT.

Ce nouveau monnayeur fonctionne avec des jetons mais aussi avec un badge. Les personnes qui pèsent avec un badge recevront des factures trimestriellement avec le décompte de leur pesée.

## Eclairage public

En partenariat avec le SIEDA, les lampes d'éclairage public ont été remplacées par des lampes LED moins énergivores et plus respectueuses de l'environnement. La société SLA a réalisé les travaux pour un montant de 33 650 € HT. La participation de la commune s'est élevée à 18 837 €.

## Lotissement

Il reste un seul lot en vente dans le lotissement les Aubépinés. Très bien exposé et au calme, ce lot est entièrement viabilisé.

Les personnes intéressées peuvent prendre contact avec la mairie et n'hésitez pas à transmettre l'information dans votre entourage.



Surface: 1096 m<sup>2</sup>

Prix: 5 €/m<sup>2</sup>

# Soutien à la vie locale

## Soutien aux associations

Chaque année, la commune verse une aide financière aux différentes associations de la commune. Voici la liste de ces aides pour 2019:

**Association de la pêche au plan d'eau : 765 €**

Président: Yves BARTHE

**Association Communale des Chasseurs Brascais : 765 €**

Co-Présidents: Marc ANDREY et  
Éric BELIERES

**Association de Coordination de Gérontologie : 414 €**

Président: Claude FRAYSSINET

**Club du troisième âge : 765 €**

Présidente: Huguette ALIBERT

**Compagnie des 3 singes : 765 €**

Présidente: Diane LARROUY

**Coopérative scolaire du RPIC : 180 €**

Responsable: Diane LARROUY

**CUMA : 765 €**

Président: Didier BRU

## Animations

### Réservez ces dates:

**Quine de la chasse:**  
samedi 7 mars 2020

**Ouverture pêche au  
Plan d'Eau**  
dimanche 26 avril 2020

**Journées Festives**  
3, 4 et 5 juillet 2020

**Ronde des 11 clochers**  
(Rallye découverte du  
Réquistanais)  
dimanche 12 juillet  
2020

### Les journées festives : les 5, 6 et 7 juillet 2019

Les journées festives se sont déroulées sous un beau soleil. Le concours de belote organisé par le Club Vert Plateau a lancé ce week-end de fête le vendredi soir. Le marché gourmand, qui avait lieu auparavant le dimanche soir, s'est déroulé le samedi soir. Grillades, charcuterie, légumes divers et variés, glaces, gâteau à la broche, tous les gourmands et gourmets ont pu trouver leur bonheur. La soirée s'est terminée tard dans la nuit au rythme de musiques entraînantes.

Enfin, l'hommage au monument aux morts suivi du vin d'honneur, ont clôturé les festivités.

Un grand merci à toutes les associations grâce auxquelles ces journées furent une grande réussite.



### Mars Bleu et Octobre Rose

En partenariat avec l'Association du Réquistanais contre le cancer, nous avons participé aux opérations « Mars Bleu » et « Octobre Rose ».

Ces deux opérations sont destinées à une sensibilisation du dépistage du cancer colorectal et de lutte contre le cancer du sein. Elles sont aussi l'occasion de mettre en lumière celles et ceux qui combattent ces maladies, d'intensifier l'information et la sensibilisation et de réunir encore plus de fonds pour aider les chercheurs, les soignants.

### Enduro des 7 Vallons



Le dimanche 21 avril dernier, Brasc a accueilli 250 motards inscrits pour l'Enduro des 7 Vallons, épreuve comptant pour le Championnat d'Occitanie d'Enduro.

Dès le samedi soir de nombreux participants ont fait leur arrivée dans notre village, lieu de départ et d'arrivée du circuit. Le dimanche matin, dès 8 h 30, les premiers motards ont ainsi pu s'élancer sur le

parcours qui traversait les communes de La Bastide Solages, Plaisance, Coupiac, Martin et Montclar.

L'épreuve s'est terminée vers 18 h 30 avec la cérémonie de remise des prix .

### Les ateliers Jardin'Age

L'association KALBENI et le Point Info Séniors, en lien avec la Communauté de Communes du réquistanais, proposent depuis le mois d'octobre des ateliers destinés aux séniors. Ces ateliers se sont déroulés à Brasc, dans une des salles de l'ancienne école, pour les communes de Montclar, La Bastide Solages et Brasc. Animée par l'artiste professionnel, Jean-Paul DELAITTE, cette action a pour thème « le jardin ». Ainsi une douzaine de participantes se sont réunies les mardis après-midi pour réaliser des totems croquant l'art aborigène, voyage dans le temps et dans l'espace.

Les productions de toutes les communes du Réquistanais seront présentées au public le **samedi 7 mars à Durenque**

### Commémoration de l'armistice du 11 novembre

Le 10 novembre dernier, notre commune a rendu hommage à ses combattants morts pour la France. Ainsi, Mr le Maire a donné lecture du message du Président de la République qui a rappelé que « la préservation de notre indépendance, de notre liberté et de nos valeurs repose sur ceux qui ont donné leur vie pour les défendre. ». Pour clôturer cette cérémonie, la marseillaise a retenti.

# LES ÉCHOS DE L'ÉCOLE

C'est la deuxième rentrée pour le RPIC des Vallons dans les locaux de la salle des fêtes de Coupiac en raison des travaux dans le bâtiment de l'école. Toute l'équipe espère réintégrer les locaux de la rue Raymond Bel à la rentrée de septembre 2020.

**Directrice : Ludivine Vines Espinasse**

*Classe des maternelles- CP*

**Adjointes : Sylvie MEUNIER et Sylvie DUFOSSE**

*Classe des CE1-CE2-CM1-CM2*

**ATSEM : Chantal Sol**

**Cantinière : Christelle Combes**

**Surveillance et hygiène : Stéphanie Capelle**

**32 élèves**



## Les projets de l'année:

Le cross du collège pour les élèves du CP au CM2.

*La semaine du goût* avec des ateliers culinaires animés par Christelle Combes.

Des spectacles proposés par l'association KALBENI de Réquista: sur le thème de la musique pour les petits et sur le thème du cirque pour les grands.

Un projet d'écriture conte qui réunira les 2 classes.

*La chorale scolaire animée par les enseignantes.*

*Le cycle natation.*

*Les projets de l'OCCE*: cette année la classe des grands s'est inscrite aux débats philo. Les rendez-vous mensuels à la *bibliothèque* de Coupiac.

*Le goûter de Noël* en partenariat avec l'APE

Rencontres avec les écoles du secteur

# Les associations intercommunales

## Le Point Info Séniors

### Contact

**lundi au vendredi  
de 9h-12h et 14h-17h  
au 05.65.46.67.67**

[info.senior@laclauze.fr](mailto:info.senior@laclauze.fr)

L'association de coordination de gérontologie "Ségala-vallées du Tarn et du Viaur" est le porteur juridique du Point Info Séniors pour notre secteur et son rôle est :

**-D'accueillir et écouter** les personnes âgées et/ou leur famille, sur place ou par téléphone,

**-D'informer sur les services et les prestations** dont la personne âgée peut bénéficier,

**-D'apporter des conseils** dans les domaines de la santé, de l'habitat, de l'accès aux droits, l'organisation de la vie quotidienne, ou l'entrée en maison de retraite,

**-D'orienter** la personne âgée vers le professionnel, le service ou la structure qui répondra au mieux à ses besoins.

- De manière générale, **d'examiner** avec la personne et son entourage **toutes les solutions** existantes en matière d'aide à domicile ou d'hébergement.

Qui peut solliciter le « Point Info Séniors » ?

- la personne âgée elle-même,
- sa famille,
- les intervenants à domicile,
- les professionnels de santé,
- les partenaires locaux

## L'ADMR

### Coordonnées:

**Place de la Mairie  
12550 Coupiac  
Tel: 05 65 99 42 90**

**Référente communale:  
Magali BRIDE**

L'ADMR intervient sur le territoire de 9 communes : Brasc, Coupiac, La Bastide Solages, Calmels et Le Viala, Martrin, Montclar, Plaisance, St Izaire, St Juéry.

Elle propose ses services pour l'entretien de la maison, pour l'aide à la personne en manque d'autonomie, la préparation des repas, l'accompagnement transport pour les courses ou tout autre besoin.

Elle propose également un service portage repas à domicile pour toute personne intéressée pour un durée temporaire ou permanente. Les repas sont fabriqués à Belmont à la cuisine centrale et peuvent convenir pour des régimes spécifiques. Ils sont livrés 3 fois par semaine en liaison froide au prix de 8 euros le repas.

L'ADMR est surtout connue pour ses interventions auprès des personnes âgées, mais on peut faire appel à ses services quel que soit son âge, et même pour garder des enfants ou les accompagner à l'école ou à la garderie.

L'association « Arc en Ciel—ADMR » propose des ateliers de jeux, d'activités manuelles une après-midi par mois de 14h à 17h à Brasc .Ces après-midi se terminent par un goûter.et la participation est de 8€..

Les prochaines ateliers se dérouleront:

- Le jeudi 20 février à Saint-Juéry
- Le jeudi 19 mars à Coupiac
- Le jeudi 16 avril à Brasc
- Le vendredi 22 mai à Saint-Juery
- Le jeudi 18 juin à Coupiac